BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 26 du 22 juin 2017

PARTIE PERMANENTE Administration Centrale

Texte 1

ERRATUM

à l'instruction n° 117016435/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP portant sur la procédure relative aux achats effectués par les forces françaises à l'étranger.

Du 16 juin 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'instruction n° 117016435/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP portant sur la procédure relative aux achats effectués par les forces françaises à l'étranger.

Du 16 juin 2017

NOR A R M S 1 7 5 1 0 2 4 Z

Texte modifié:

Instruction n° 117016435/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP du 24 mai 2017 (BOC n° 25 du 15 juin 2017, texte 2 ; BOEM 330.1.1.3).

Référence de publication : BOC n° 26 du 22 juin 2017, texte 1.

L'instruction n° 117016435/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP du 24 mai 2017 est modifiée comme suit :

Dans l'entre-deux-barres ; « Texte abrogé : ».

Au lieu de : « Instruction n° 12643/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP du 14 février 2014 (BOC n° 9 du 14 février 2014, texte 3 ; BOEM 330.1.1.3). » ;

Lire : « Instruction n° 12643/DEF/SGA/DAJ/D2P/CMP du 28 janvier 2014 (BOC n° 9 du 14 février 2014, texte 3 ; BOEM 330.1.1.3). ».